

BTM Installateur en Equipements Electriques (IEE)

Mis à jour le 28 mars 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Etre âgé de 15 à 29 ans révolus (des dérogations sont possibles, vous pouvez nous contacter)
Etre titulaire d'un CAP Peintre

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- Brevet Technique des Métiers Installateur en Equipements Electriques Diplôme professionnel de niveau 4 délivré par la Chambre de métiers et de l'artisanat

Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **BTM Installateur en Equipements Electriques** prépare et conduit des chantiers d'installation de réseaux électriques pour des particuliers ou des entreprises. Il réalise des devis, assure le service après-vente et la maintenance des installations dans le respect des normes.

Ses **principales missions** sont :

- Réaliser après étude de l'installation électrique, un devis quantitatif et estimatif
- Planifier le chantier
- Evaluer, anticiper les risques et assurer la mise en place de moyens de prévention pour la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- Organiser le chantier électrique
- Réaliser les travaux manuels nécessaires à l'exécution du chantier dans le respect des règles de conformité des installations (éclairage, électrothermie,...)
- Installer les appareillages électriques
- Réaliser les raccordements électriques
- Assurer la mise en service des équipements électriques dans des bâtiments à usage domestique, tertiaire, industriel
- Assurer le suivi technique et le contrôle du chantier
- Assurer la livraison du chantier
- Assurer le service après-vente et la maintenance

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du BTM Installateur en Equipements Electriques **exerce principalement en entreprise artisanale du bâtiment et des travaux publics de taille variable. Il peut également occuper un emploi en entreprise industrielle ou publique au sein du service entretien/maintenance, ou dans un bureau d'étude intégré ou une entreprise d'installations électriques.**

Contenu

- **Enseignements**
Animation d'équipe
Préparation et organisation de travail,
Mise en œuvre / Travaux pratique
Technologie
Schéma
Gestion des coûts
Mathématiques appliquées
Langues vivantes (allemand / anglais)

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

BTM Installateur en Equipements Electriques (IEE)

Codes réglementaires

- Formacode : 22692
- Code ROME : F1602

Profil des intervenants

Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite : **65 %**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>

Financements possibles

Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Chef d'équipe électricien
- Responsable de chantier

Poursuite d'études :

- Possibilités de préparer un BTS ou autres titres et certifications de niveau 5

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
- cfa@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044